

Ecole Primaire Publique « Aux quatre vents » Brécé

Procès Verbal du Conseil d'école du 15 mars 2022

Présents :

- Parents d'élèves : Mme Ollivault ; Mme Carfantan ; Mme Malapel ; Mme Herpin ; Mme Pichard ; M. Brochard et M. Le Berre.
- Municipalité : M. Chevance (Maire) et Mme Pédrone (Adjointe aux affaires scolaires).
- Enseignants : Mme Thézé ; Mme Aubin ; Mme Plantard ; Mme Foucrit ; Mme Leclerc ; Mme Grémillon ; Mme Mallejac et M. Le Goff.
- Périscolaire : Mme Guilmin (Coordinatrice Léo Lagrange)
- ATSEM : Mme L'Afféter.

Excusés :

- I.E.N Cesson Sévigné : Mr Vinçot.
- Parents d'élèves : Mme Burgault ; Mme Maillard ; Mme Coudert-Marion ; M. Heissat
- Enseignantes : Mme Carrega ; Mme Arnoud ; M. Gautrais ; M. Charpiot et M. Pannier.

Ordre du jour :

1. Point sur les effectifs
2. La situation sanitaire
3. Projets
4. Questions diverses

Président de séance : M. Le Goff (directeur).

Secrétaire de séance : Mme Foucrit (enseignante).

Le PV du conseil d'école du 19 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

1. Point sur les effectifs à la rentrée 2022

Voici l'état des inscriptions au 14 mars.

- TPS : 3 - PS : 18 - MS : 20 - GS : 24
- CP : 20 - CE1 : 27 - CE2 : 29 - CM1 : 27 - CM2 : 43

Les effectifs devraient continuer à évoluer notamment au niveau des premières inscriptions (TPS et PS).

Le Comité Technique Spécial Départemental s'est déroulé début février. Pas de mesure de carte scolaire pour l'école de Brécé, nous resterons donc à 9 classes pour l'année scolaire 2022/2023.

Pour rappel, les prévisions d'effectifs effectuées début décembre étaient les suivantes :

Prévisions par niveau 2022-2023	
CYCLE I	72
TPS	5
PS	26
MS	19
GS	22
CYCLE II	72
CP	19
CE1	26
CE2	27
CYCLE III	70
CM1	27
CM2	43
TOTAL	214

2. La situation sanitaire

Rappel de la succession des différents protocoles depuis la rentrée :

- Rentrée 2021 : un cas = fermeture de la classe et isolement pendant 7 jours + tests à J0 et J7
- 08/10/21 : levée de l'obligation du port du masque en intérieur
- 08/11/21 : retour du port masque en intérieur
- 15/11/21 : passage au niveau 2 du protocole
- 29/11/21 : 3 cas = fermeture de la classe pendant 7 jours ; port du masque en extérieur
- 03/01/22 : 1 cas = accueil suspendu immédiatement avec test PCR ou antigénique à J0 (résultat à transmettre à l'école) + autotests à J2 et J4 avec attestation sur l'honneur
- 12/01/22 : famille prévenue, accueil suspendu en fin de journée + autotest à J0, J2 et J4 avec attestation sur l'honneur
- 21/02/22 : arrêt du port du masque en extérieur ; 1 cas = accueil maintenu + autotest à J2 ; plus d'attestation à fournir
- 14/03/22 : levée de l'obligation du port du masque en intérieur ; fin de l'obligation de la limitation de brassage et des restrictions des activités sportives.

Sur l'école de Brécé, la période 3 a été particulièrement difficile avec en moyenne une vingtaine d'élèves absents par jour. Nous avons eu 2 pics importants : vendredi 14/01 avec 53 absents et lundi 24/01 avec 63 absents.

Impact a été important pour tout le monde. Les enfants ont perdu des jours de classe. Les enseignants ont eu à gérer le distanciel et le présentiel.

Merci aux parents pour leur compréhension et leur coopération.

Actuellement, ce n'est pas fini mais le rythme des contaminations a chuté. Nous avons environ 2/3 cas tous les deux jours.

3. Projets

Avec cette situation sanitaire compliquée et l'incertitude liée à la pandémie, les projets ont parfois été perturbés.

- Natation : les séances ont été suspendues à partir de décembre. La classe de CE1/CE2 de Mme Aubin n'a pu effectuer son cycle. Nous avons décidé de revoir notre organisation. Les classes de CP et CP/CE1 vont ensemble depuis le 1^{er} mars sur un cycle de 10 séances. La classe de Mme Aubin ira à partir du 24 mai pour un complément de 6 séances.
Les GS vont depuis hier tous les lundis après-midi sur un cycle de 10 séances à la piscine de Châteaugiron.
- Maternelle :
 - Sortie en période 5 sur le thème de la ferme.
- Projet EPS avec l'animateur sportif Sébastien Renault :
 - « Gymnastique » avec les classes de CP ; CP/CE1 sur la période 3.
 - « Jeux de ballon en extérieur » avec les classes CE2/CM1 ; CM1 et CM2 en période 5.
- Intervention des étudiants de STAPS de l'Université de Rennes 2.
 - Orientation pour les classes de CE1/CE2 ; CE2/CM1 ; CM1 et CM2 : 10 séances sur les périodes 3 et 4.
 - Achat d'une valise avec balises et boussoles par « Les amis de l'école ».
- CP et CP/CE1 : Voyage dans le temps
 - Sortie au château de Vitré pour évoquer le Moyen-Age le 24 février.

- Sortie sur le thème de l'école d'autrefois en fin d'année.
- CE1/CE2 et CE2/CM1 : sortie à Saint-Suliac « Découverte du milieu marin et de la voile » prévue le 26 avril.
 - Madame Pichard soulève le problème du test d'aisance aquatique et demande si les enfants peu à l'aise dans l'eau peuvent aller avec les classes de CP et CP/CE1 à la piscine.
 - Monsieur Le Goff répond qu'il n'est pas possible d'ajouter des enfants sur le groupe qui va actuellement à la piscine car le groupe est déjà chargé. Néanmoins, il propose de demander au responsable de la piscine de Cesson d'organiser des tests d'aisance aquatique pour les enfants dont les familles ont du mal à s'organiser.
 - Mme Aubin rappelle que les familles sont au courant de cette sortie depuis début janvier.
- CE2 : permis piéton en partenariat avec la gendarmerie de Châteaugiron.
- CM : visite du planétarium et de Rennes avec pique-nique au Thabor prévue le 28 avril. Randonnée Kayak sur la Vilaine en juin. Sortie de fin d'année le 30 juin sur les plages du débarquement et au Mémorial de Caen.
- CM2 : Projet « échecs » non réalisé pour l'instant à cause de la pandémie. Il devrait tout de même être fait mais avec moins de séances. Projet avec Léo Lagrange sur le développement durable. Permis internet en partenariat avec la gendarmerie.

4. Questions diverses

- Liste de diffusion : Certains parents n'ont pas reçu le mail pour communiquer avec les parents d'élèves avant le conseil d'école.

M. Le Goff explique qu'il a voulu transférer le mail des parents élus à tous les parents de l'école mais qu'il a fait une erreur dans la liste d'envoi. Pour la prochaine fois, on peut effectuer soit une diffusion papier (cahier de liaison) soit par mail aux familles qui ont donné une autorisation de diffusion de leur mail à l'association de parents d'élèves.

- Mesures d'allègement du protocole sanitaire : Brassage par niveau à la cantine et aux récréations ? Maintien de l'arrivée en classe sur les croix ? Procédure si un enseignant est absent et non remplacé ?

Avec l'allègement du protocole, l'arrivée en classe le matin sur les croix semble poser problème à quelques parents. La question du maintien du système est soulevée. Des parents souhaiteraient que l'entrée se fasse de manière « plus normale ».

Rien n'est arrêté pour l'instant. Néanmoins, l'ensemble des enseignants apprécie l'arrivée directe en classe sans récréation préalable. Cette organisation permet une mise au travail plus rapide. Pour les récréations, quels que soient les changements que nous mettrons en place, nous resterons sur 2 récréations distinctes par demi-journée.

La question de l'évolution du système sera discutée en conseil des maîtres dans les 15 jours.

Maintenant que le brassage est autorisé, quand un enseignant est absent, les enfants peuvent être accueillis dans les autres classes s'il n'y a pas de remplaçant.

- Date de la photo de classe.

La photo de classe aura lieu lundi matin 25 avril au retour des vacances de Printemps.

- Associations sportives et culturelles de Brécé : Possibilité d'une présentation aux élèves sur le temps méridien ? Scolaire ?

Mme Guilmin explique que des interventions peuvent se faire sur le temps périscolaire mais une demande préalable doit être effectuée suffisamment de temps à l'avance.

Sur le temps scolaire, M. Le Goff rappelle que suivant le type d'interventions, nous sommes tributaires de certaines autorisations et qu'il n'est de toute façon pas souhaitable de multiplier les interventions. Ces interventions doivent s'inscrire dans le projet pédagogique du professeur et avoir pour objectif de compléter et d'enrichir les enseignements.

- *Diffusion du compte rendu du conseil de classe : Est-ce public/privé ? Pouvons-nous faire un retour aux parents de l'école ?*

Le compte rendu est mis en ligne sur le site de la mairie mais il y a toujours un décalage car nous devons attendre que le procès-verbal du conseil d'école soit adopté.

Nous pouvons également l'afficher sur le panneau d'affichage devant l'école.

- *La guerre en Ukraine est-elle abordée en classe ? L'école a-t-elle un stock de comprimés d'iode ?*

Le sujet de la guerre en Ukraine n'est pas abordé de manière collective mais les enseignants répondent aux interrogations des enfants de manière individuelle.

En CM2, le sujet a été abordé en classe en lien avec la première guerre mondiale.

Pas de stock d'iode à l'école. Tout cela est géré par la préfecture.

M. Le Maire précise qu'il n'y a pas non plus de stock d'iode à la mairie.

- *Gestion des conflits entre élèves : Qu'en est-il du travail initié entre le périscolaire et l'école sur la gestion des conflits, agressivité entre élèves ?*

Mise en place des médiateurs chez les plus grands sur le temps périscolaire.

Dans l'ensemble, le climat est plutôt serein, pas de conflit important, ni de situations de violence physique. Cette situation est peut-être due aux récréations séparées.

Mme Malapel explique : « Certains enfants ressentent de petits gestes, des petits mots du quotidien de la part d'autres élèves ».

M. Le Goff rappelle que la vie en collectivité engendre obligatoirement des chamailleries ou des disputes. Il est important que les enfants y soient confrontés afin de savoir surmonter ces petits conflits et gérer leurs émotions. C'est un apprentissage essentiel pour que ces conflits ne dégénèrent pas en violence. Il est également important que la parole des enfants soit libre qu'ils n'hésitent pas à dire à l'adulte les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Intervention du périscolaire sur les émotions et la gestion des conflits prévue.

Le conseil d'école s'achève vers 20h00.

Prochain conseil d'école : lundi 20 juin à 18h30.